

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 janvier 2014

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absent : Frédéric Girardet, excusé.

Claude Sirugue est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h30.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 29 novembre 2013 est approuvé à la majorité.

1. Bâtiments communaux (prêts, devis)

• Prêts :

⇒ Caisse des Dépôts et Consignations : pour 200 000 € sur 20 ans au taux du Livret A + 1,00 % (indexation sur Livret A) amortissements constants avec une durée de préfinancement de 12 mois.

⇒ Crédit Mutuel :

- Pour 155 000 € au taux fixe de 3,50 % sur 14 ans (trimestrialités constantes)
- Pour 165 000 € au taux fixe de 1,90 % sur 2 ans (remboursement par affectation de la TVA et des subventions à recevoir)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les prêts selon les conditions définies ci-dessus.

• Devis démolition ancienne distillerie : Le devis de l'entreprise PTP pour 1 500 € HT est accepté à l'unanimité.

• Construction de l'agence postale et du local de vente : les travaux commenceront le 17 février 2014, la rue de la Corvée (passage piéton de l'école jusqu'au 2 rue de la Corvée) sera barrée (arrêté municipal). Seul le trottoir devant l'école pourra être emprunté par les piétons.

2. Avancement de grade

Christophe Journot, adjoint technique de 1^{ère} classe (échelon 8) ayant atteint les conditions (avoir 6 ans de services effectifs dans le cadre d'emplois et atteindre le 5^{ème} échelon) bénéficiera d'un avancement de grade au poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} février 2014.

	Rémunération brute mensuelle	Cotisations patronales	Coût pour la commune
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1 551,14 €	815,12 €	2 366,26 €
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 620,60 €	850,60 €	2 471,20 €

Soit un coût annuel supplémentaire de 1 259,28 €

Cet avancement de grade nécessite :

- la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe
- la création du poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'avancement de grade de Christophe Journot.

3. Contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel

Le contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel souscrit auprès de SOFCAP arrive à échéance le 31/12/2014, le Centre de gestion du Doubs va lancer une consultation afin de souscrire un nouveau contrat auquel la commune, si elle le souhaite, pourra y adhérer.

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Centre de Gestion à consulter les organismes.

